

La licence professionnelle est un diplôme de niveau bac + 3. Son originalité réside dans un mode d'élaboration fondé sur la mise en place de partenariats étroits entre universités, autres établissements de formation, entreprises et branches professionnelles.

La licence professionnelle permet l'acquisition rapide de qualifications correspondant aux besoins et métiers d'un secteur professionnel clairement identifié.



**Université Montpellier I**  
**UFR STAPS**  
Faculté des Sciences du Sport et de  
l'Education Physique



Pour tout renseignement, contacter  
Service des Admissions  
[staps-admissions@univ-montp1.fr](mailto:staps-admissions@univ-montp1.fr)

**Responsable pédagogique**

Constantin GIOAN  
[constantin.gioan@univ-montp1.fr](mailto:constantin.gioan@univ-montp1.fr)  
04 11 75 91 15

## Licence Professionnelle

**Animation, Gestion et Organisation  
des Activités Physiques et Sportives  
Aquatiques**

UFR STAPS  
700, avenue du Pic saint Loup  
34090 Montpellier  
France  
Tel : 04 67 41 57 00  
Site : <http://www.staps.univ-montp1.fr>

# Licence Professionnelle

## Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives Aquatiques

Cette licence professionnelle est ouverte :

- en formation initiale aux étudiant(e)s titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 et du BNSSA, préparant ou ayant déjà le BEESAN, justifiant d'une implication sportive et d'une expérience (professionnelle ou bénévole) dans l'animation et/ou la gestion en lien direct ou indirect avec le secteur des APSAq.
- en formation continue, aux salariés ou demandeurs d'emploi (MNS, BEESAN, BEES, BESAPT, BPJEPS et autres diplômes) attestant dans le secteur des APSAq d'expériences professionnelles et de certifications reconnues au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)



Dans le cadre des activités aquatiques, ce professionnel est compétent dans la conception, la construction, la réalisation et l'évaluation d'un projet de dimension sportive, de loisir et/ou de santé.

Il exerce les responsabilités liées à la gestion commerciale, administrative, financière, matérielle et humaine d'un équipement à vocation ludique, sportive ou de soin, situé en milieu artificiel (piscine) ou naturel (baignade, plan d'eau, littoral).

Il a une efficacité dans le conseil, la formation, l'entraînement, le développement de pôles d'animation en milieu aquatique, sous l'angle compétitif, du loisir, de l'entretien, de la réhabilitation des pratiquants.

Les emplois visés sont les suivants:

- Direction ou Adjoint à la Direction générale, technique ou commerciale de structures aquatiques de loisir, de sport, de santé, de remise en forme
- Cadre de la fonction publique territoriale (avec une préparation spécifique aux concours)
- Formateur et formateur de formateur (BEESAN - BEES Natation 2ème degré)
- Expert technico-commercial auprès de collectivités locales ou d'entreprises de vente ou de fabrication de matériels ou structures de pratiques aquatiques